

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Si vous me permettez de répondre, monsieur l'Orateur, la situation est bien simple. Le gouvernement a autorisé l'Énergie atomique du Canada à négocier une solution au relancement de l'usine avec la Deuterium of Canada et avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'OPPORTUNITÉ D'UN ORGANISME DE RÉTORSION CONTRE LE PROGRAMME DISC

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le gouvernement a-t-il projeté de créer un organisme investi d'un pouvoir de réglementation lui permettant de contrôler la menace que comporte le programme DISC et y répondre?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Pas encore, monsieur l'Orateur.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

PRÉSUMÉE DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PILOTES DE LANGUE FRANÇAISE

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désirais poser une question à l'honorable ministre des Transports mais, en son absence, je la poserai au président du Conseil du Trésor.

J'aimerais demander à l'honorable ministre, en sa qualité de premier ministre suppléant, s'il a pris connaissance d'une déclaration faite récemment par le ministre de l'Éducation du Québec, à l'effet que seulement 5 p. 100 des pilotes des avions commerciaux du Canada, dont ceux d'Air Canada, étaient de langue française. Le ministre entend-il corriger cette situation, et quelle politique a-t-il l'intention d'annoncer, en vue de permettre aux pilotes francophones d'avoir une plus large part des emplois?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas de connaissance personnelle de cette question, mais je suis disposé à faire enquête.

M. Valade: J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puisque la nouvelle a paru dans un journal...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député, mais le ministre de l'Industrie et du Commerce pose la question de privilège.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'OPPORTUNITÉ D'UN ORGANISME DE RÉTORSION CONTRE LE PROGRAMME DISC

[Traduction]

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je ne saurais dire s'il s'agit d'une question de privilège, monsieur l'Orateur, mais je tiens à corriger la

[M. Nystrom.]

réponse que j'ai fournie tout à l'heure. On m'a demandé si le gouvernement a établi un système de contrôle du programme DISC, en particulier. J'aurais dû dire que le système de contrôle que nous avons mis en œuvre s'applique à la surtaxe, aux crédits d'impôts pour les investissements et au programme DISC.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

PRÉSUMÉE DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PILOTES DE LANGUE FRANÇAISE

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député de Sainte-Marie désire-t-il maintenant poser une question supplémentaire?

M. Valade: Oui, monsieur l'Orateur. J'aimerais demander au président du Conseil du Trésor s'il a été établi que 5 p. 100 seulement des pilotes des lignes aériennes canadiennes sont de langue française, et s'il a l'intention de faire une déclaration annonçant que des correctifs seront apportés à cette situation, afin d'assurer aux francophones canadiens la part qui leur revient dans le domaine du transport aérien...

M. l'Orateur: L'honorable député reconnaîtra que la question, telle que posée, est hypothétique. Je ne crois pas qu'elle puisse être posée en ces termes.

[Plus tard]

M. Valade: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question supplémentaire à l'honorable président du Conseil du Trésor.

En faisant cette étude, ce qui a été suggéré par mon collègue, le ministre pourrait-il s'assurer que plus que 5 p. 100 de francophones ont les connaissances et la compétence requises pour ce genre de travail?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, à mon sens, il s'agit toujours d'une hypothèse que je ne peux accepter sans faire enquête, mais comme le député de Yukon, je suis d'avis que le critère principal est la sécurité des passagers.

[Traduction]

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, au sujet de la question soulevée par le député, le ministre pourra-t-il assurer à la Chambre et à l'ensemble du pays que le critère primordial devant s'appliquer à l'embauchage de tout pilote des principales lignes aériennes ou des autres lignes aériennes canadiennes sera la compétence plutôt que tout autre critère; de plus voudrait-il transmettre aux lignes aériennes nationales ou autres, la politique gouvernementale?

L'hon. M. Drury: Le gouvernement n'éprouvera aucune difficulté, je pense, à convenir que la condition indispensable pour obtenir un emploi de pilote est la compétence à laquelle s'ajoute la prudence en matière de sécurité.

* * *

L'ÉNERGIE ATOMIQUE

LA REPRISE DE L'ÉTUDE CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT POSSIBLE D'UNE USINE D'EAU LOURDE À MONTMAGNY

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question à l'honorable ministre de l'É-